



## **L'Association Baptiste Européenne (ABE)**

### **Notre Déclaration de Foi**

**L'Association Baptiste Européenne (ABE) regroupe des Églises baptistes fermement attachées à la tradition évangélique. Ces Églises désirent donner une expression visible à leur unité profonde en Jésus-Christ.**

- Ces Églises sont évangéliques: elles s'accordent à reconnaître la place centrale de l'Évangile dans la révélation de Dieu comme dans leur foi et leur vie.
- Ces Églises sont baptistes: elles pratiquent toutes le baptême des croyants sous la forme de l'immersion.
- Leur association est européenne: elle manifeste que la communion entre ces Églises transcende les barrières nationales, culturelles et linguistiques.

#### **Les Églises membres de L'ABE professent les vérités suivantes:**

- L'unité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint dans la divinité; leur égalité en puissance et en gloire.
- La divine inspiration et l'infaillibilité des Saintes Écritures dans leur forme originale; leur suprême autorité en matière de foi et de vie chrétienne; le caractère définitif de la révélation qu'elles apportent, et qui ne saurait être complétée ni modifiée par aucune autre.
- L'asservissement de l'homme au péché, et sa culpabilité depuis la chute, ce qui l'expose à la colère et au jugement de Dieu.
- L'incarnation de Dieu en Jésus-Christ, le Fils Éternel du Père, qui a été conçu par la vertu de l'Esprit Saint et qui est né de la vierge Marie; son humanité réelle, mais parfaite, et exempte de péché; son abaissement volontaire; sa substitution aux pécheurs sur la croix; sa mort expiatoire; sa résurrection corporelle; son ascension dans le ciel; son exaltation à la droite du Père; son rang de médiateur unique entre Dieu et les hommes; son titre de seul Sauveur et Seigneur du monde.
- L'affranchissement du péché, de sa sanction et de son pouvoir, par le seul sacrifice de Jésus-Christ, le Fils de Dieu devenu homme pour pouvoir se substituer aux hommes et souffrir et mourir à leur place.
- La nécessaire intervention de l'Esprit Saint pour que l'individu se repente de ses péchés devant Dieu et mette sa foi en Jésus-Christ, s'appropriant ainsi les fruits de l'œuvre rédemptrice de son Sauveur et Seigneur; la présence et le ministère de l'Esprit Saint dans la vie de chaque croyant.
- L'apparition glorieuse du Seigneur Jésus-Christ, en personne; la résurrection des morts; le jugement de tous les hommes; une punition éternelle pour les impénitents; une félicité sans fin pour les rachetés; le renouvellement de toutes choses pour la gloire de Dieu.
- La nécessité, pour être admis comme membre d'une Église locale, d'avoir accepté le message de l'Évangile, d'avoir témoigné de sa foi en recevant le baptême par immersion et de vivre d'une manière conforme à la vocation chrétienne.
- L'autonomie de l'Église locale sous l'autorité du seul chef qu'elle reconnaît, Jésus-Christ; son gouvernement selon le modèle démocratique.
- L'unité réelle de tous les croyants à l'intérieur du Corps de Jésus-Christ; le devoir des croyants et des Églises de chercher à exprimer visiblement cette unité.
- La nécessité pour les Églises locales d'annoncer l'Évangile de la grâce divine à tous les hommes sans restriction et de les appeler à se saisir du salut par la repentance et la foi et à observer les ordonnances du baptême et de la cène. Le devoir pour les Églises locales de rester fidèles à la doctrine de l'Évangile et de vivre selon ses enseignements jusqu'à l'apparition glorieuse du Seigneur Jésus-Christ.